

### Objectifs

**La formation a pour vocation de guider le chef d'entreprise et de l'orienter vers les démarches de progrès les plus adéquates. Elle favorisera particulièrement la réflexion sur son rôle de manager.**

### **Les objectifs :**

- Situer l'entreprise (faire une photo de l'existant)
- Guider l'entreprise vers les démarches de progrès
- Prendre conscience de la nécessité pour le dirigeant de renforcer ses compétences managériales

Nota : les notions spécifiques au métier et au secteur du bois sont précisées dans le programme de formation

### **Prérequis**

Assurer les fonctions de dirigeant ou d'encadrement

### **Public visé**

Chef d'Entreprise artisanale des métiers du bois

### **Durée**

3 demi-journées : 12 heures

### **Déroulement**

Action collective : 3 demi-journées de formation. Entre chaque demi-journée, il sera demandé au chef d'entreprise et à son équipe de mener un travail de réflexion au travers de 3 auto-évaluations.

Restitution : synthèse des réponses fournies par le chef d'entreprise, points forts, points d'effort, préconisations, pistes d'amélioration, plan d'actions.

### **Programme**

#### **Module de formation F1 : pourquoi une démarche de progrès ?**

*Le chef d'entreprise dans l'environnement innovant et évolutif de la production et des prestations du secteur des métiers du bois*

- *L'évolution des exigences du client, du marché, des organisations*
- *La logique client*
- *L'entreprise, son pilote, et les missions du manager*
  - \* *Tests d'auto-évaluation*

#### **Module de formation F2 : Le chef d'entreprise manager**

\* *Analyse des résultats des tests*

- *Les besoins à satisfaire*
- *La motivation des salariés et la notion d'équipe*
- *La communication*
  - \* *Enquête interne : organisation des ateliers et postes de travail, plages horaires, normes environnementales et règles de sécurité...*

#### **Module de formation F3 : Quelle stratégie d'avenir ? Organisation et stratégie de l'entreprise**

\* *Retour et synthèse des enquêtes*

- *Elaborer une stratégie et la mettre en œuvre : s'adapter, anticiper, innover*
- *Quelle organisation ? La gestion des ressources humaines*
- *La démarche de progrès et la mesure des performances : les outils de la qualité PDCA, méthode 5S -5M*

**Le plus : Une formation-action orientée sur le secteur du bois, animée par un formateur expérimenté, réalisée en lien avec le référent du secteur des métiers du bois de la Chambre de Métiers d'Alsace.**

<p><b>Dates et Lieu</b></p> <p>Consulter l'agenda <a href="http://www.cm-alsace.fr/agenda">http://www.cm-alsace.fr/agenda</a></p>	<p><b>Tarif et Financement</b></p> <p>Plan de financement personnalisé en fonction de la situation de l'entreprise et/ou du stagiaire. Se renseigner sur les possibilités de financement auprès de nos conseillers en formation.</p>
---	--

## CONTACTS

<b>BAS-RHIN</b>	<b>HAUT-RHIN Colmar et Mulhouse</b>
<p><b>Marcelle MEYER</b> Ligne directe 03.88.19.79.18 CMA – EEE 30 avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM <a href="mailto:infofc67@cm-alsace.fr">infofc67@cm-alsace.fr</a></p>	<p><b>Loïc FRESSE</b> Ligne directe 03.89.20.84.55 CMA – 13 avenue de la République CS 20044 68025 COLMAR CEDEX <a href="mailto:infofc68@cm-alsace.fr">infofc68@cm-alsace.fr</a></p>

**[www.facebook.com/CMAAlsace](http://www.facebook.com/CMAAlsace)**

Retrouvez notre offre de formation en ligne sur

**[www.cm-alsace.fr](http://www.cm-alsace.fr)**